

quite limited because of its specialized nature, the authors deserve high praise for the thoroughness and care with which they have carried out their project.

J. Donald Wilson
University of British Columbia

Andrée Dufour et Micheline Dumont. *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*. Montréal, Boréal, 2004, 220 pages.

Les auteures, Andrée Dufour et Micheline Dumont, présentent ici une petite monographie sur les institutrices québécoises depuis la colonie française jusqu'à nos jours. Elles s'appuient sur leurs travaux antérieurs en histoire de l'éducation, nombreux et faisant autorité, pour se livrer à un exercice de synthèse.

Ces travailleuses, dans les sociétés d'Ancien Régime, se voyaient confier un mandat de christianisation de la jeune génération. En fait, hommes et femmes désireux de se livrer à cette occupation devaient en avoir la permission des autorités religieuses et se soumettre aux directives de celles-ci. En Nouvelle-France, au 17^e siècle, deux ordres féminins s'illustrèrent surtout : les Ursulines et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Au 19^e et au 20^e siècle, de nouvelles congrégations très souvent créées en terre canadienne vinrent compléter cet effectif.

Le passage au 19^e siècle amena son lot de nouvelles exigences éducatives, liées au développement du capitalisme marchand et à la mise en place des institutions parlementaires. La formation du croyant se compléta, en quelque sorte, de celle de l'acteur économique et de l'électeur. Cela correspondit à l'arrivée, importante, de femmes laïques dans ce domaine. La mise en place d'un réseau scolaire permanent, dans la seconde moitié de ce siècle, où l'autorité centrale et des commissions scolaires devaient partager les responsabilités, conforta la place des institutrices en généralisant l'accès à l'école : le souci d'économie, la reconnaissance d'une affinité « naturelle » des femmes pour ce genre de travail et, bien sûr, la volonté de celles-ci d'agir dans ce secteur favorisèrent leur présence.

Au 20^e siècle, au gré d'attentes plus grandes quant aux apprentissages nécessaires pour entrer dans la vie, dans un contexte de spécialisation accrue de l'ensemble de la main-d'œuvre, non seulement les personnes désireuses de devenir institutrices devaient-elles se soumettre à une préparation plus longue, mais obéir dans leur tâche

quotidienne à des programmes plus précis, plus ambitieux. Si jusqu'au Second Conflit mondial les conditions pouvaient différer beaucoup entre le milieu rural et le milieu urbain, par la suite s'amorçait un mouvement d'uniformisation des contextes de travail et de la rémunération.

Dans la seconde moitié du 20^e siècle, et plus encore après 1960, les notions de vocation et de sacrifice s'estompèrent chez les institutrices alors que l'idée de carrière enseignante se développa. Pour les femmes, alors que la syndicalisation faisait des progrès, puis se radicalisait après 1970, cela signifiait de meilleures conditions d'exercice. Par ailleurs, les attentes sociales à l'égard des contenus enseignés, tout comme le désir des travailleuses de l'enseignement d'obtenir à la fois une meilleure rémunération et un plus grand prestige, rendaient nécessaire le passage de la formation des maîtres à l'université. Cette période a aussi été riche de tensions pour divers motifs, dont la succession rapide des réformes du *curriculum* lancées par le Ministère de l'Éducation, une crise du recrutement liée à la démographie et une tâche se complexifiant en raison des changements culturels et sociaux.

La condition des institutrices connut des caractéristiques durables. Depuis la Nouvelle-France jusqu'aux années 1960 au moins, elles se trouvaient soumises à des conditions matérielles d'existence difficiles, celles qui se trouvaient dans des écoles de rang souffraient d'isolement, toutes n'avaient que peu de prise sur les décisions affectant leur travail car des hommes assumaient la direction du réseau scolaire. Toujours, elles se trouvaient sous l'étroite surveillance des pouvoirs religieux et politiques.

Cet ouvrage présente des qualités évidentes : clarté, concision, élégance de l'expression, sûreté du contenu. Ses auteures connaissent le sujet et sont en mesure de le traiter avec compétence. Au fond, je ne formulerais qu'une seule remarque : bien que je comprenne très bien les motifs idéologiques qui conduisent à traiter de la fraction féminine d'un groupe de travailleurs, cela me semble impertinent pour des raisons d'économie et de compréhension du phénomène étudié. Les femmes ont partagé avec des hommes le travail d'éducation depuis la Nouvelle-France, elles n'ont jamais joui d'un monopole dans ce domaine. Les étudier seules donne un portrait incomplet de la réalité. Plutôt que de se retrouver aujourd'hui dans l'obligation de rédiger un ouvrage sur les instituteurs au Québec, n'auraient-elles pas pu partager les mêmes pages ?

Mais mon reproche, me dira-t-on, repose lui aussi sur des motifs idéologiques. Peut-être...

Jean-Pierre Charland
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal